

SERVICE EVENEMENTIEL

DECISION MUNICIPALE n°2026- 119

**Création de tarifs en vue de la vente de places pour la pièce de Théâtre intitulée
«La Salle d'Attente» du Dimanche 12 avril 2026**

Le Maire de la ville de Neuilly-Plaisance,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

CHRISTIAN DEMUYNCK

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE

VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST

CONSEILLER MÉTROPOLITAIN

ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026.04.14 en date du 1^{er} avril 2026 portant délégation d'attributions au Maire,

Considérant la nécessité de fixer des tarifs relatifs à la vente de places de théâtre pour la représentation de la pièce « La Salle d'Attente », de la Compagnie les deux hémisphères, le dimanche 12 avril 2026 à la salle des fêtes municipale.

DECIDE

Article 1 : Les tarifs relatifs à la vente de places de cet événement, seront les suivants :

Désignation	Tarifs
Vente de place de théâtre – de 18 ans	5€
Vente de place de théâtre + de 18 ans	8€

Article 2 : Précise que les recettes correspondantes seront encaissées sur la régie culture et événementiel.

Article 3 : Une ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis;
- Monsieur le Trésorier Principal de la Ville de Noisy-le-Grand.

Article 4 : La présente décision sera publiée sur le site internet de la commune.

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Neuilly-Plaisance est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait en Mairie, le 03 avril 2026.

Christian DEMUYNCK



6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire

Acte publié le 08 / 04 / 2026

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20260403-DM-EVE-2026119-AR
Date de télétransmission : 08/04/2026
Date de réception préfecture : 08/04/2026